

Les Français passés au Canada avant 1760 Le regard de l'émigrant

Yves Landry

Volume 59, numéro 4, printemps 2006

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/013612ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/013612ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cette note

Landry, Y. (2006). Les Français passés au Canada avant 1760 : le regard de l'émigrant. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 59(4), 481–500.
<https://doi.org/10.7202/013612ar>

Note de recherche

Les Français passés au Canada avant 1760

le regard de l'émigrant

YVES LANDRY

Programme de recherche sur l'émigration des Français en Nouvelle-France
(PRÉFEN)

Centre de recherche d'histoire quantitative (CRHQ)
Université de Caen Basse-Normandie

L'ÉTUDE DE L'IMAGE DU CANADA répandue en France aux XVII^e et XVIII^e siècles ne bénéficie ni des sources ni des enquêtes propres aux périodes subséquentes¹. À l'exception de Peter Moogk², les historiens du Régime français ne se sont guère interrogés sur la perception de la colonie par les métropolitains, sauf pour évoquer certaines généralités sur la crainte des Iroquois, de la sévérité du climat ou de la dureté de la vie en pays neuf³. La rareté des témoignages directs, étant donné l'absence presque totale de traces de correspondance privée, oblige par conséquent le chercheur à recourir à des indices indirects pour tenter d'approcher l'opinion que pouvait se forger le Français moyen à propos de la réalité canadienne.

1. Voir par exemple Sylvain Simard, *Mythe et reflet de la France. L'image du Canada en France, 1850-1914* (Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1987), 440 p.

2. Peter N. Moogk, « Reluctant Exiles: Emigrants from France in Canada Before 1760 », *The William and Mary Quarterly*, XLVI (1989) : 463-505. Du même auteur, *La Nouvelle France. The Making of French Canada: A Cultural History* (East Lansing, Michigan State University Press, 2000), 87-120.

3. Voir notamment Lionel Groulx, *Histoire du Canada français depuis la découverte* (Montréal, L'Action Nationale, 1950), 1 : 96, et Gustave Lanctot, *Histoire du Canada*, 1 : *Des origines au régime royal* (Montréal, Beauchemin, 1960), 413-415.

I - LES EFFECTIFS MIGRATOIRES

Les effectifs de migrants passés entre la France métropolitaine et sa colonie canadienne avant 1760 témoignent au premier chef de l'intérêt limité des Français pour les neiges du Saint-Laurent. Dans l'état actuel des connaissances, on évalue à environ 33 500 le nombre d'hommes et de femmes ayant hiverné au moins une fois dans la vallée du Saint-Laurent sous le Régime français⁴. Pour apprécier la valeur de cet effectif, rapportons-le à l'ensemble de l'émigration outre-mer depuis la France métropolitaine. D'après Jean-Baptiste Moheau⁵, 2500 Français partaient annuellement vers les colonies et 1000 gagnaient les pays étrangers par voie de mer. Ne suscitant en moyenne que 200 départs annuels, le Canada attirait donc seulement 6 % de ces voyageurs au long cours, soit environ *10 personnes par million de Français* vivant à cette époque⁶. Comparons ces résultats avec ceux relatifs aux colonies britanniques, portugaises et espagnoles pour le xvii^e et la première moitié du xviii^e siècle. Avec une population dépassant à peine le tiers de celle de la France, les îles Britanniques auraient envoyé au Nouveau Monde près de 380 000 immigrants au cours de la période 1630-1699, soit environ 5400 individus par année et *680 personnes par million de Britanniques*⁷; pour la période antérieure à 1760, 450 000 Britanniques auraient mis le pied en Amérique du Nord⁸, tandis que pour la période 1650-1780, la migration nette des treize colo-

4. Mario Boleda, « Nouvelle estimation de l'immigration française au Canada, 1608-1760 », dans Yves Landry, dir., *Le peuplement du Canada aux xvii^e et xviii^e siècles. Actes des Premières journées d'étude du Programme de recherche sur l'émigration des Français en Nouvelle-France (PRÉFEN)* (Caen, Centre de recherche d'histoire quantitative, 2004), 36. La répartition de ces immigrants suivant leur statut à l'arrivée (militaires, engagés, femmes venues seules, prisonniers, religieux et autres) totalise à ce jour un effectif un peu inférieur, atteignant près de 28 000 partants. Voir Yves Landry, « Les immigrants en Nouvelle-France : bilan historiographique et perspectives de recherche », dans Philippe Joutard et Thomas Wien, dir., *Mémoires de Nouvelle-France. De France en Nouvelle-France* (Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2005), 66-68.

5. Jean-Baptiste Moheau, *Recherches et Considérations sur la population de la France (1778)* (Paris, Éditions de l'Institut national d'études démographiques, 1994), 186. Réédition annotée par Éric Vilquin.

6. Ce taux d'émigration passe à 125 personnes par million de Français si l'on se réfère au nombre annuel d'émigrants vers l'ensemble des colonies françaises proposé par Moheau.

7. Henry A. Gemery, « Emigration from the British Isles to the New World, 1630-1700 : Inferences from Colonial Populations », *Research in Economic History*, 5 (1980) : 216.

8. Bernard Bailyn, *Voyagers to the West : A Passage in the Peopling of America on the Eve of the Revolution* (New York, Knopf, 1986), 25. Leslie Choquette, « French and British Emigration to the North American Colonies : A Comparative View », dans Peter Benes, dir., *New England/New France, 1600-1850* (Boston, Boston University, 1992), 51.

nies auraient dépassé les 600 000 personnes⁹. L'émigration portugaise vers le Brésil fut encore plus importante, atteignant près d'un million de personnes, soit un taux annuel de 3000 émigrants par million de Portugais. En Espagne, l'émigration vers les colonies a concerné 600 000 personnes, soit 500 émigrants annuels par million d'Espagnols¹⁰.

L'image de colonie délaissée que suggèrent tous ces chiffres¹¹ est renforcée par le fait que l'immense majorité des partants pour Québec n'avaient pas réellement choisi cette destination. Plus de la moitié d'entre eux étaient en effet des militaires qui — sauf exception — n'avaient nullement désiré émigrer au Canada et suivaient simplement l'ordre de leur commandement hiérarchique. Plusieurs des religieux étaient dans la même situation. Les engagés étaient des travailleurs subventionnés dirigés par leurs recruteurs vers un employeur canadien. La majorité des femmes venues seules avaient aussi fait l'objet d'un recrutement comme filles à marier qui avait porté atteinte à leur liberté de choix¹². Les prisonniers étaient enfin, par définition, des émigrants forcés. Bref, rares étaient les passagers libres qui, pour des raisons personnelles (commerciales, religieuses, etc.), avaient sciemment opté pour le Canada.

Dans de telles conditions, comment s'étonner que plus de la moitié de ces migrants ne se soient pas installés définitivement dans la colonie, par suite d'un décès rapide ou, beaucoup plus souvent, d'un retour en métropole après un séjour de quelques années? N'étaient-ils pas venus le plus souvent munis d'un contrat temporaire dans les troupes ou auprès d'un engageur, avec l'intention de profiter ensuite en métropole du capital

9. David W. Galenson, *White Servitude in Colonial America: An Economic Analysis* (Cambridge, Cambridge University Press, 1981), 17. Rappelons que la migration nette représente la différence entre l'immigration et l'émigration.

10. Jean-Pierre Poussou, «Migrations et mobilité de la population en Europe à l'époque moderne», dans Jean-Pierre Bardet et Jacques Dupâquier, dir., *Histoire des populations de l'Europe, I: Des origines aux prémices de la révolution démographique* (Paris, Fayard, 1997), 265. Vincente Pérez Moreda et Robert L. Rowland, «La péninsule Ibérique», *ibid.*, 463-484.

11. L'écart colossal, en chiffres absolus et relatifs, entre l'émigration française vers le Canada et celle issue des îles Britanniques et de la péninsule ibérique vers les colonies américaines, portugaise et espagnoles, démontre la fausseté de l'affirmation suivante: «L'idée selon laquelle la faiblesse de l'immigration en Nouvelle-France viendrait de son image médiocre n'est pas pertinente dans la mesure où les chiffres des mouvements d'immigration partis de France sont dans la norme européenne». Gilbert Pilleul, «Le discours sur la Nouvelle-France et son évolution», dans P. Joutard et T. Wien, dir., *op. cit.*, 142.

12. Yves Landry, *Orphelines en France, pionnières au Canada: les Filles du roi au xvii^e siècle* (Montréal, Leméac, 1992), 100-101.

amassé loin des leurs¹³? D'après les plus récents travaux¹⁴, seuls 14 000 immigrants se sont établis dans la colonie avant 1765, près de 9000 d'entre eux étant venus de France et ayant contracté mariage, au moins 4000 étant restés célibataires et environ 1000 provenant d'ailleurs que de la France métropolitaine (autres pays d'Europe ou Amérique du Nord : Acadie, Pays d'en Haut, colonies anglaises, Amérindiens, etc.). N'eussent été les nombreuses mesures des autorités coloniales pour empêcher les retours en France, moins d'immigrants encore auraient probablement fait souche. Cette situation contraste avec celle observée dans les colonies britanniques où la persévérance des colons, notamment en Nouvelle-Angleterre et chez les Puritains, semble avoir été bien plus forte¹⁵. En fait, la faible capacité de rétention de ses immigrants caractérise l'ensemble de l'histoire démographique du Québec¹⁶. Elle s'est exprimée, dès le xvii^e siècle, même chez les immigrants établis en famille et les Canadiens de naissance : environ 7 % d'entre eux finirent par quitter la vallée laurentienne, soit pour regagner la France, soit pour se disperser çà et là en Amérique du Nord¹⁷. Ainsi, sur les 1400 personnes recensées en 1752 aux Illinois, presque 20 % étaient d'origine canadienne¹⁸; plus des trois quarts des quelque 375 migrants adultes établis à Détroit entre 1701 et 1752 provenaient aussi de la vallée du Saint-Laurent¹⁹.

2 - LES FACTEURS DE RESTRICTION MIGRATOIRE

Les chiffres témoignent donc incontestablement de la minceur du flux migratoire entre France et Nouvelle-France et de l'impuissance du Canada

13. Yves Landry, « L'émigration française au Canada avant 1760 : premiers résultats d'une microanalyse », dans Andrée Courtemanche et Martin Pâquet, dir., *Prendre la route : l'expérience migratoire en Europe et en Amérique du Nord du xiv^e au xx^e siècle* (Hull, Vents d'Ouest, 2001), 89.

14. Hubert Charbonneau et al., « La population française de la vallée du Saint-Laurent avant 1760 », dans Serge Courville, dir., *Atlas historique du Québec. Population et territoire* (Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1996), 34.

15. P. N. Moogk, « Reluctant Exiles... », *loc. cit.*, 484. Leslie Choquette, « French and British Emigration... », *loc. cit.*, 12.

16. Hubert Charbonneau, « Essai sur l'évolution démographique du Québec de 1534 à 2034 », *Cahiers québécois de démographie*, 13,1 (avril 1984) : 12-13.

17. Hubert Charbonneau, Bertrand Desjardins, André Guillemette, Yves Landry, Jacques Légaré et François Nault, *Naissance d'une population. Les Français établis au Canada au xvii^e siècle* (Paris/Montréal, Presses Universitaires de France/Presses de l'Université de Montréal, 1987), 148-149. Hubert Charbonneau et al., « La population française de la vallée du Saint-Laurent avant 1760 », *loc. cit.*, 33.

18. Jacques Mathieu, « Mobilité et sédentarité : stratégies familiales en Nouvelle-France », *Recherches sociographiques*, XXVIII,2-3 (1987) : 225.

19. Jacques Mathieu et Lina Gouger, « Transferts de population », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, 95 (1988) : 342.

à transformer ses visiteurs en colons. La plupart des auteurs ont expliqué cette situation, avec raison, par le fait que la jeune colonie n'offrait pas les structures économiques nécessaires pour attirer et conserver son capital humain. L'économie fondée sur le commerce des fourrures exigeait en effet peu de main-d'œuvre, en dehors des Amérindiens pour la cueillette des pelleteries et leur transport au comptoir de traite, ainsi que de quelques commis et interprètes pour assurer la bonne marche des opérations²⁰. Ce commerce n'offrait rien aux Français désireux d'améliorer leur sort, sauf à quelques marchands. Les Antilles, avec la culture du tabac et de la canne à sucre, présentaient de bien meilleures perspectives²¹. La réalité économique des pêches à Terre-Neuve était la même, puisqu'elles débouchaient rarement sur le peuplement²².

Trois facteurs propres à la France d'Ancien Régime complètent cette première explication. Tout d'abord, à l'inverse de leurs voisins ibériques et anglais qui ont peuplé en masse leurs colonies américaines, les Français n'ont pratiquement pas quitté le sol du royaume aux XVII^e et XVIII^e siècles. Leur incontestable sédentarité au cours de cette période, la plus profonde de toute l'histoire de la population française²³, a non seulement réduit à peu de chose le nombre de départs à l'étranger, mais a même confiné à la marginalité — sauf exceptions locales ou conjoncturelles — les migrations intérieures, qu'elles fussent saisonnières, temporaires ou définitives. Pierre Goubert a évalué à un million le nombre de Français qui, chaque année, changeaient provisoirement ou définitivement de domicile, à courte comme à longue distance²⁴. Seulement 5 % des Français étaient donc mobiles en temps normal. De ce nombre, environ 100 000 traversaient chaque année les frontières au titre des migrations saisonnières et tempo-

20. John A. Dickinson, « Les Amérindiens et les débuts de la Nouvelle-France », dans *Canada ieri e oggi* (Selva di Fasano, Schena Editore, 1985), III : 92-93.

21. Pierre Pluchon, *Histoire de la colonisation française, 1 : Le premier empire colonial. Des origines à la Restauration* (Paris, Fayard, 1991), 378. Philippe Haudrère, *L'Empire des rois (1500-1789)* (Paris, Denoël, 1997), 55.

22. Jean-François Brière, *La pêche française en Amérique du Nord au XVIII^e siècle* (Montréal, Fides, 1990), 270 p. Laurier Turgeon, « Pour redécouvrir notre 16^e siècle : les pêches à Terre-Neuve d'après les archives notariales de Bordeaux », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 39,4 (printemps 1986) : 523-549. Alain Laberge, « Communautés rurales et présence étrangère au Canada au 18^e siècle : les Granvillais sur la Côte-du-Sud (1730-1770) », dans Gérard Bouchard et Joseph Goy, dir., *Famille, économie et société rurale en contexte d'urbanisation (17^e – 20^e siècle)* (Chicoutimi/Paris, SOREP/École des hautes études en sciences sociales, 1990), 359-369.

23. Jean-Pierre Poussou, « Mobilité et migrations », dans Jacques Dupâquier, dir., *Histoire de la population française, 2 : De la Renaissance à 1789* (Paris, Presses Universitaires de France, 1988), 99.

24. Pierre Goubert et Daniel Roche, *Les Français et l'Ancien Régime, I : La société et l'État* (Paris, Armand Colin, 1984), 48.

raires, tandis qu'entre 15 000 et 30 000 gagnaient définitivement un pays voisin ou les colonies²⁵. Poussou a ainsi expliqué les raisons de cette formidable sédentarité des Français : « Pour l'ensemble de ces ruraux, qui possèdent presque tous au moins un lopin de terre, la vie ne se conçoit pas hors du cadre d'origine, ou loin de celui-ci, à l'écart donc des solidarités familiales et villageoises auxquelles on est tant attaché²⁶. »

Un autre facteur de la faiblesse du mouvement migratoire vers le Canada est l'absence de volonté réelle de l'État à promouvoir l'émigration vers le Nouveau Monde. Le fondement doctrinaire et politique de cette attitude est bien connu : on croyait que le royaume se dépeuplait. Moheau a déjà témoigné de cette appréhension commune depuis le xvi^e siècle en dénonçant qu'« en France l'expatriation soit une maladie nationale²⁷ ». Cette fausse impression découlait du fait qu'il y avait bien plus de Français à l'étranger que d'étrangers en France. Les autorités n'ont donc pas cherché à accentuer l'hémorragie dont on croyait la France victime en forçant l'émigration vers les colonies. Cette passivité n'était pas complète, puisqu'à diverses reprises, l'État émit des ordonnances obligeant les capitaines des navires marchands à embarquer des engagés, encouragea les officiers militaires à établir leurs hommes dans la colonie, etc. Mais, hormis les épisodes des Filles du roi et des hommes de travail en 1663-1674 et celui des faux sauniers en 1723-1749, jamais la France ne s'est investie dans le peuplement du Canada. Sa véritable colonie, c'était l'aventure continentale et non l'exploration maritime, c'était la conquête territoriale du Roussillon, de la Franche-Comté et des provinces du Nord et non l'occupation des seigneuries laurentiennes. L'argent qu'elle a injecté dans la fortification de ses frontières, qui n'étaient pas encore « naturelles », les hommes armés dépêchés contre les Espagnols, représentaient autant d'efforts financiers et humains qu'elle n'a jamais consentis pour le peuplement de la Nouvelle-France. Ce désengagement de la France s'est traduit dans une phrase célèbre du secrétaire d'État à la Marine Jean-Baptiste Colbert. En réponse à l'intendant Talon qui lui demandait de prendre les moyens pour former au Canada « un grand & puissant Estat », ce qui impliquait l'envoi massif d'immigrants, Colbert écrivit ces lignes qui allaient sceller le destin du Canada :

25. Communication personnelle de Jean-Pierre Poussou. Le démographe Henri Bunle a déjà estimé le nombre annuel de départs pour l'étranger à 12 000. Henri Bunle, *Mouvements migratoires entre la France et l'étranger* (Paris, Imprimerie nationale, 1943), 20.

26. J.-P. Poussou, « Mobilité et migrations », *loc. cit.*, 103.

27. J.-B. Moheau, *op. cit.*, 185.

Il ne seroit pas de la prudence [du Roy] de dépeupler son Royaume comme il faudroit faire pour peupler le Canada ; [...] le Pays se peuplera insensiblement, et, avec la succession d'un temps raisonnable, pourra devenir fort considerable, d'autant plus qu'a proportion que sa Maté aura plus ou moins d'affaires au dedans de son Royaume, Elle luy donnera les assistances qui seront en son pouvoir²⁸.

Implicite­ment, Colbert désignait les deux axes de la croissance démographique, le mouvement naturel et les migrations nettes. Il reconnaissait au premier une importance majeure, puisqu'il comptait sur la colonie elle-même pour assurer sa croissance. Mais il n'attribuait au second qu'un rôle de complément accessoire. En accord avec cette politique, l'État s'est refusé pendant tout le Régime français — sauf rares exceptions — à envoyer lui-même directement des colons.

Un autre facteur d'inertie migratoire est le refus obstiné d'autoriser l'établissement de protestants au Nouveau Monde. Pourtant, jusqu'en 1627, ils y avaient joué un rôle prépondérant, mais à la création de la Compagnie des Cent-Associés, le cardinal de Richelieu, encouragé par l'Église, décida de «peupler la dite colonie de naturels François catholiques²⁹». Rien d'étonnant en cela, puisqu'il ne faisait qu'appliquer l'Édit de Nantes de 1598 qui accordait certes aux protestants la liberté de conscience, mais leur refusait l'exercice du culte, hormis dans les lieux où il se célébrait déjà publiquement avant 1598. Comme la Religion prétendue réformée n'avait pas été pratiquée publiquement au Canada au xvi^e siècle, et pour cause, aucun temple ne pouvait y être toléré. Les historiens, Garneau et Salone en tête³⁰, ont bien vu que cette interdiction signifiait la fermeture de «l'Amérique française à ceux-là même des Français qui avaient le plus d'intérêt à chercher outre-mer une patrie nouvelle». Toutefois, les archives canadiennes signalent la présence d'au moins 850 personnes qui auraient été

28. Lettre du ministre Colbert à l'intendant Talon, Versailles, 5 avril 1666, «Correspondance échangée entre la Cour de France et l'intendant Talon pendant ses deux administrations dans la Nouvelle-France», *Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec pour 1930-1931* (Québec, Rédempti Paradis, 1931), 41. Voir Hubert Charbonneau et Yves Landry, «La politique démographique en Nouvelle-France», *Annales de démographie historique* (1979): 29-57.

29. «Acte pour l'établissement de la Compagnie des Cent Associés...», dans *Édits, ordonnances royaux, déclarations et arrêts du Conseil d'État du roi concernant le Canada* (Québec, Fréchette, 1854), 7.

30. François-Xavier Garneau, *Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours* (Québec, Lovell, 1852), 1: 71. Émile Salone, *La colonisation de la Nouvelle-France. Étude sur les origines de la nation canadienne française* [sic] (Paris, Guilmoto, 1905), 44-45. La citation est de Salone.

protestantes à un moment ou à un autre de leur vie³¹. Originaires de la France, de l'Angleterre et des colonies américaines, plusieurs se sont installées au Canada en dépit des barrières élevées contre elles. Dans la plupart des cas, leur intégration a été facilitée par leur abjuration tacite ou formelle. De récents travaux évaluent même à au moins 6 % à 8 % la proportion de protestants dans l'ensemble de l'immigration au Canada avant 1760, soit environ 2000 personnes³². Malgré cette réalité occultée par l'historiographie traditionnelle, on ne saurait cependant assimiler le Canada aux Antilles où une politique de tolérance envers les protestants fut toujours appliquée en dépit de la stricte volonté royale de les exclure ; dans les années précédant la révocation de l'Édit de Nantes, le nombre d'engagés protestants s'y multiplia et, entre 1686 et 1688, on déporta en Martinique entre 500 et 1000 huguenots, dont la plupart repartirent ensuite vers les colonies anglaises ou la Hollande. Ceux qui finirent leurs jours en Martinique ou en Guadeloupe comme « nouveaux convertis » pratiquaient souvent un catholicisme de façade, juste destiné à leur épargner les rigueurs de la loi³³. Rien de tel au Canada où l'on aurait tort d'imaginer que des protestants eussent pu y trouver refuge dans l'espoir d'échapper aux mesures de rigueur appliquées partout dans l'empire français, même dans les Antilles reconnues pour leur « atmosphère sereine ». Nulle concentration, non plus, d'immigrants établis juste avant ou après la révocation de l'Édit de Nantes, contrairement à ce qui a été observé pour un échantillon de quelques centaines d'huguenots implantés dans les colonies américaines³⁴ ; au contraire, les années 1680-1729 ont été relativement peu propices à l'émigration des Français vers le Canada³⁵. En revanche, on ne saurait nier une certaine présence protestante en Nouvelle-France, malgré la vigilance de l'Église à y préserver l'unité religieuse. Mathieu a même évalué, à partir d'un échantillon, que près de 30 % des émigrants

31. Marc-André Bédard, *Les protestants en Nouvelle-France* (Québec, Société historique de Québec, 1978), 39.

32. Robert Larin, *Brève histoire des protestants en Nouvelle-France et au Québec (xvi^e – xix^e siècles)* (Saint-Alphonse-de-Granby, Éditions de la Paix, 1998), 206 p.

33. Gabriel Debien, « Les engagés pour les Antilles (1634-1715) », *Revue d'histoire des colonies*, XXXVIII, 1-2 (1951) : 187-197. Jacques Petitjean-Roget, « Les protestants à la Martinique sous l'Ancien Régime », *Revue d'histoire des colonies*, XLII, 2 (1955) : 220-265.

34. Jacques Houdaille, « Les huguenots en Amérique aux xvi^e et xvii^e siècles », *Population*, 53, 3 (mai-juin 1998) : 643.

35. Le nombre annuel moyen d'immigrants établis y totalise seulement 53, comparative-ment à 110 pour les années 1660-1679 et 1730-1765. H. Charbonneau *et al.*, « La population française de la vallée du Saint-Laurent avant 1760 », *loc. cit.*, 34. M. Boleda, *loc. cit.*, 177.

partis de La Rochelle au xvii^e siècle étaient ou avaient été protestants³⁶. Il est évident que de nouvelles recherches menées dans les archives françaises permettront éventuellement de mieux quantifier et de mieux caractériser cet apport protestant.

3 - L'IMAGE DU CANADA

Hormis ces contraintes économique, culturelle, étatique et religieuse qui ont jugulé dès le départ toute possibilité de migration massive de Français au Canada, il est un facteur que la recherche a négligé jusqu'à maintenant et qui explique en partie le désintérêt des Français pour la colonie laurentienne : l'image du Canada comme pays dangereux, froid, distant et peu propice à un établissement réussi.

« En France, écrit Moogk, la connaissance populaire des colonies reposait davantage sur le oui-dire que sur les publications ou la correspondance privée³⁷. » Bien qu'elle soit probablement juste, une telle affirmation pourrait conduire à minimiser le rôle des écrits dans le départ des migrants. Doit-on conclure de la rareté des lettres personnelles conservées jusqu'à nos jours à la quasi-absence de relations épistolaires entre les immigrants et leurs familles laissées en France ? Certainement pas, soutient Jane E. Harrison.

Il pouvait arriver qu'un Canadien illettré envoie ou reçoive une lettre, faisant appel à l'aide d'un voisin, d'un voyageur ou d'un membre du clergé pour l'écrire ou la lire, mais les lettres qui nous sont ainsi parvenues sont rares. Beaucoup de colons ordinaires, qui savaient lire et écrire, mais étaient pauvres et avaient peu de liens avec d'autres personnes, envoyaient probablement des lettres de temps à autre. De petits fragments de celles-ci ont survécu³⁸.

En plus du témoignage de lettres interceptées par des corsaires britanniques et gardées au Public Record Office de Londres³⁹, les actes notariés attestent la connaissance qu'avaient souvent les immigrants et leurs familles d'événements survenus outre-mer (mariages, décès, successions, etc.) et nous convainquent de l'étroitesse des liens, épistolaires et autres, qui unissaient fréquemment les membres d'une même famille séparés par l'océan. Ainsi, malgré la distance, les épouses d'hommes partis pour le

36. J. Mathieu, *loc. cit.*, 216.

37. P. N. Moogk, « Reluctant Exiles... », *loc. cit.*, 465.

38. Jane E. Harrison, *Adieu pour cette année. La correspondance au Canada, 1640-1830* (Ottawa/Hull, Musée canadien de la poste/Musée canadien des civilisations, 1997), 26-27.

39. P. N. Moogk, *La Nouvelle France. The Making of French Canada: A Cultural History*, *op. cit.*, 303-304, note 45.

Canada ne tardaient pas à se dire veuves dès qu'elles apprenaient la mort éventuelle de leur mari⁴⁰. De leur côté, les colons installés s'assuraient généralement de faire valoir leurs intérêts dans le patrimoine familial transmis au décès de leurs parents. Ce qui était vrai des Filles du roi, qui avaient pourtant souvent subi une rupture avec leur milieu familial⁴¹, devait l'être au moins autant chez les autres immigrants : « Souvent il arrive qu'entre les filles qu'on fait passer icy, écrit l'intendant Talon au ministre Colbert, il y en a qui ont de légitimes et considérables prétentions aux successions de leurs parents, mesme entre celles qui sont tirées de l'hospital général, souvent aussy elles demandent de passer en France pour agir en leurs affaires⁴². » À titre d'exemple, le cas du maître sellier et bedeau François-Thomas Giroux est significatif de la permanence des liens familiaux qui transcendait la distance. Même après vingt années passées au Canada, il restait bien informé du sort de ses parents vivant à Versailles⁴³. Déjà orphelin de père et mère, il apprit en 1752 le décès récent de sa tante Anne Giroux, fille majeure, dont il était « héritier présomptif en partie ». Allait-il réclamer sa part d'héritage ? Il se rendit chez le notaire Hodiesne de

40. Par exemple, ayant appris que son mari Simon Richomme avait été tué à Montréal le 8 février 1655 par la chute d'un arbre, Catherine Béliet se déclara veuve lors du contrat de mariage de leur fils Gaspard, à Brouage, le 26 janvier 1659. Voir Benoît Poupart, *De Brouage en Canada, attraction urbaine et émigration coloniale au XVII^e siècle*, mémoire de maîtrise (histoire), Université de La Rochelle, 1997, 115.

41. Y. Landry, *Orphelines en France, pionnières au Canada...*, op. cit., 102.

42. Mémoire de l'intendant Talon au ministre Colbert sur le Canada, Québec, 2 novembre 1671, « Correspondance échangée entre la Cour de France et l'intendant Talon... », loc. cit., 154.

43. Il était venu au Canada comme soldat des troupes de la Marine. Sa première mention dans les archives québécoises est son mariage avec Marie-Joséphé Valade le 7 janvier 1733 à Montréal. Parmi les militaires originaires de Versailles, plusieurs ont gardé un intérêt pour leurs biens en France et se sont fait représenter par un notaire du bailliage au moment de la rédaction de l'inventaire de biens après décès de leurs parents. Outre François-Thomas Giroux, citons Jean-Baptiste-Henri Berranger, Benjamin Quinérand Dervilliers et Louis Liénard de Beaujeu, étudiés par Corinne Chan, *L'origine socio-économique des émigrants vers la Nouvelle-France : Versailles au XVIII^e siècle*, mémoire de maîtrise (histoire), Université de Paris I Panthéon-Sorbonne, 1998, 102-103, 119-120 et 161-164. Autre exemple, celui de l'émigrant percheron Michel Chastel : installé au Canada depuis 1661, il donna procuration le 1^{er} novembre 1677 au Tourouvrain Pierre Cochereau, lequel était sur le point de « faire le voyage au pays du Perche où il recevra tous ses droits et lui enverra le surplus ». Avant son départ, Cochereau versa à Chastel la somme de 75 livres, dont il se rembourserait en priorité sur les biens vendus. Le 2 juin 1678, à Tourouvre, Cochereau signait un accord avec le beau-père de Chastel pour que celui-ci s'acquittât de sa dette de 208 livres (160 livres en capital immobilier et 48 livres en intérêts) envers son gendre, ce que confirme une quittance datée du 12 avril 1680. Madame Pierre Montagne [Françoise Lamarche], *Tourouvre et les Juchereau. Un chapitre de l'émigration percheronne au Canada* (Québec, Société canadienne de généalogie, 1965), 119-122. Michel Langlois, *Dictionnaire biographique des ancêtres québécois (1608-1700)*, I : *Lettres A à C* (Sillery, La Maison des ancêtres, 1998), 408. Site Internet www.prefen.org

Montréal pour constituer sa sœur aînée Jeanne-Suzanne sa procuratrice générale et spéciale, et lui demander, « connoissant les forces et charges de [cette] succession, [de] renoncer purement et simplement, pour Luy et en son nom, a la succession de la dite Anne Giroux dans La crainte qu'elle ne Luy fût plus onereuse que profitable⁴⁴ ». Mais, profitant de sa présence dans l'étude du notaire et du courrier qu'il allait adresser à sa famille, il fit rédiger une autre procuration, cette fois au nom de son frère Adrien, afin de faire valoir ses intérêts dans « les heritages et succession de Demoiselle Jeanne Giroux sa tante *si elle est décédée, ou qu'elle vint à décéder* ». Sans doute anticipait-il plus de biens de cet héritage à venir que du précédent. Même s'il ne comptait pas retourner un jour vivre en France⁴⁵, la possession de biens familiaux en métropole pouvait être avantageuse et, comme on l'a observé dans les colonies américaines⁴⁶, les colons entretenaient à cette fin une correspondance régulière avec leurs parents et amis, ce que permettait d'ailleurs l'alphabétisation relative d'environ la moitié d'entre eux au xvii^e siècle⁴⁷. L'exemple des Acadiens réfugiés au Poitou après la Déportation ajoute une autre confirmation à l'existence de relations épistolaires normales entre parents séparés par l'océan : le départ de certains d'entre eux pour la Louisiane en 1784 suscita un échange de lettres qui se poursuivait encore au début du xix^e siècle⁴⁸.

Il est cependant assuré, à l'inverse, que l'émigration a pu représenter, dans certains cas, une rupture que le temps et les distances finirent par rendre définitive. L'exemple de Jean Grondin en est une belle illustration⁴⁹. À l'époque où ce Brouageais n'avait pas encore gagné la colonie, son père avait acheté une maison, « consistant en chambre basse, boutique, chambre haute, cabinetz, aisementz & grenier », qu'il loua en 1660 pour 3 années,

44. Bibliothèque et Archives nationales du Québec à Montréal, minutier du notaire Gervais Hodiesne, Montréal, 25 septembre 1752.

45. François-Thomas Giroux a été inhumé à Montréal le 25 juin 1756.

46. James Horn, « "To Parts Beyond the Seas": Free Emigration to the Chesapeake in the Seventeenth Century », dans Ida Altman et James Horn, dir., *"To Make America": European Emigration in the Early Modern Period* (Berkeley, University of California Press, 1991), 112.

47. La proportion de conjoints français ayant signé leur acte de mariage atteint 56,8 % au cours de la période 1632-1662 et 43 % pendant les années 1680-1699. Il est acquis que la proportion de personnes sachant lire et écrire devait cependant être inférieure à celle des mariés sachant signer leur nom. Marcel Trudel, *Histoire de la Nouvelle-France*, III : *La seigneurie des Cent-Associés, 1627-1663*, 2 : *La société* (Montréal, Fides, 1983), 49-52. Raymond Roy, Yves Landry et Hubert Charbonneau, « Quelques comportements des Canadiens au xvii^e siècle d'après les registres paroissiaux », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 31,1 (juin 1977) : 65-67.

48. Damien Rouet, « Les Acadiens dans le Poitou : permanence d'une identité? », *Études canadiennes / Canadian Studies*, 37 (décembre 1994) : 152-153.

49. Voir B. Poupert, *op. cit.*, 150.

à 36 livres par an. À son décès, les droits sur cette maison furent exploités — au nom de ses 5 enfants survivants — par l'aînée, Anne, qui, entre 1683 et 1691, ne la loua plus que pour 21 livres par an, puis, l'immeuble étant désormais « en ruine », que pour 12 livres par an entre 1691 et 1698. Cependant, en 1707, les neveux et nièces de l'émigrant intervinrent dans la succession comme « héritiers de Marie, Jean, Anne, Jeanne et Pierre Grondins et du nommé Des Noues, fils de ladite Jeanne Grondin » et vendirent la maison abandonnée, « ruynée et inhabitable », pour 150 livres. Ce Jean, dont on se faisait allègrement l'héritier, était en réalité l'émigrant établi au Canada depuis 1665, marié à Sainte Mignault en 1669, père de onze enfants et toujours vivant en 1707⁵⁰ ! Sans doute le pionnier s'était-il désintéressé de cette lointaine possession, à laquelle plus rien ne le raccrochait, et n'avait-il pas donné de ses nouvelles depuis très longtemps.

Le voile posé sur la presque totalité de la correspondance privée échangée de part et d'autre de l'Atlantique⁵¹ masque l'image du Canada que devaient transmettre les immigrants, même si on peut supposer avec Moogk que ceux-ci devaient subir en retour de fortes pressions pour rentrer en métropole⁵². Par contre, un autre médium écrit qui a dû influencer la perception du milieu colonial par les Français métropolitains est formé de l'ensemble des publications relatives à la Nouvelle-France qui ont envahi le marché français aux xvii^e et xviii^e siècles. On aurait tort de sous-estimer l'abondance de ces publications, peut-être comparable à l'« armée de pamphlétaires » qui ont stimulé l'émigration britannique, sous prétexte qu'elles n'ont pas produit l'effet escompté. Henri-Jean Martin a montré comment dans les années 1630 à 1660 l'intérêt des lecteurs français s'est temporairement détourné des ouvrages consacrés à l'Orient pour se concentrer sur les relations concernant le Canada dont le nombre est brusquement monté en flèche⁵³. Citons les titres les plus connus : *Les Voyages de Champlain* et *l'Histoire de la Nouvelle-France* de Marc Lescarbot, qui « étaient lus attentivement et souvent remis sous presse », *Le Grand voyage*

50. Baptisé à Brouage le 18 mars 1640, confirmé à Québec le 12 novembre 1665, Jean Grondin est décédé à Rivière-Ouelle le 1^{er} octobre 1714.

51. Que les « problématiques épistolaires autour de la Nouvelle-France », abordées dans un colloque international tenu en 1993, ne concernent que la correspondance de personnages officiels ou les relations de voyage témoigne éloquemment de l'extrême pauvreté des sources relatives à l'épistolarité privée. Georges Bérubé et Marie-France Silver, dir., *La lettre au xviii^e siècle et ses avatars* (Toronto, Éditions du Cerf, 1996), 177-254.

52. P. N. Moogk, « Reluctant Exiles... », *loc. cit.*, 467.

53. Henri-Jean Martin, *Livre, pouvoirs et société à Paris au xvii^e siècle (1598-1701)* (Genève, Droz, 1969), 212, 852, 1073.

au pays des Hurons et l’*Histoire du Canada* de Sagard, et surtout les *Relations des jésuites* qui, de 1632 à 1672, connurent « un immense succès ». L’*Histoire véritable et naturelle* de Pierre Boucher ne saurait figurer au palmarès des ouvrages les plus influents, malgré sa valeur intrinsèque comme témoignage colonial, puisque sa diffusion aurait été extrêmement limitée⁵⁴. Un peu plus tard, la *Description géographique et historique* de Nicolas Denys, *La vie et les Lettres de la vénérable mère Marie de l’Incarnation* publiées par son fils Claude Martin, la *Nouvelle relation de la Gaspésie* et le *Premier établissement de la Foy dans la Nouvelle France* de Chrestien Le Clercq, l’*Histoire de l’Amérique septentrionale* de Bacqueville de la Potherie et enfin les *Nouveaux Voyages de Mr. le Baron de Lahontan* prolongèrent l’effet des premiers récits. Ce dernier ouvrage, en particulier, contribua beaucoup à faire connaître le Canada et ses premiers habitants auprès d’un public français friand de géographie, de cartographie et d’exotisme : après une première édition datée de 1703, il connut de nombreuses rééditions ou réimpressions en 1704, 1705, 1706, 1707, 1708, 1709, 1712, 1715, 1725, 1728 et 1741⁵⁵.

L’importance des *Relations des jésuites* en rapport avec la colonisation du Canada justifie que l’on examine brièvement les questions relatives à leur diffusion et à la nature de leur message aux futurs colons. Après qu’on ait longtemps cru à leur tirage limité, le bibliographe James C. McCoy a montré que le nombre de séries complètes originales encore subsistantes, le nombre de volumes isolés retrouvés çà et là et la fréquence des réimpressions d’époque prouvaient un évident succès de librairie, accentué par le fait que le *Mercur de France* en publia occasionnellement des extraits⁵⁶. D’après Séraphin Marion,

elles attirent aux Jésuites, puissants à la Cour, l’estime et la sympathie de la noblesse et de la roture, de la haute bourgeoisie, dans toutes les provinces de l’ouest en France. Le format même de l’opuscule le rend peu coûteux, facile à passer sous le manteau, à répandre parmi les classes sociales inférieures, propriétaires ruraux, métayers, artisans et manœuvres des villes et des ports.

54. Pierre Boucher, *Histoire véritable et naturelle des mœurs & productions du pays de la Nouvelle France, vulgairement dite le Canada* (Paris, Florentin Lambert, 1664) (réédition Boucherville, Société historique de Boucherville, 1964), xxxv-xxxvi, 207.

55. Aline Côté-Lachapelle, Réal Ouellet, Claude Rigault et Hélène Vachon, « Nouveaux voyages de Mr. le Baron de Lahontan dans l’Amérique septentrionale », dans Maurice Lemire, dir., *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, I: *Des origines à 1900* (Montréal, Fides, 1978), 535.

56. James C. McCoy, *Jesuit Relations of Canada, 1632-1673. A Bibliography* (Paris, Arthur Rau, 1937), viii. Claude Rigault, avec la collaboration de Réal Ouellet, « Relations des jésuites », dans M. Lemire, *Dictionnaire des œuvres littéraires*, op. cit., 638.

Puis, il se présente à intervalles réguliers, toujours attachant par la nouveauté des faits curieux, comme par le retour de la physionomie des mêmes personnages, gouverneur, officiers civils, missionnaires. Enfin il est rédigé pendant neuf ans par la même plume [Paul Le Jeune]⁵⁷.

Il est en effet probable que la diffusion des *Relations des jésuites* profita de l'œuvre scolaire massive déployée en France au XVII^e siècle par la Compagnie de Jésus. Vers 1640, les jésuites accueillaient dans 521 établissements environ 15 000 écoliers issus de familles de nobles, de détenteurs d'offices, de bourgeois, de marchands, d'artisans et de laboureurs⁵⁸. Mais dans quelle mesure ce réseau d'enseignement permit-il de propager efficacement la vision jésuite du Canada dans des milieux géographiques et sociaux aussi diversifiés? En 1636, le père Brébeuf écrivit : « L'ancienne France brûle de très-ardents désirs pour la Nouvelle [...] : le feu est si grand dans nos collèges, qu'il est plus difficile d'apaiser les larmes de ceux qu'on éconduit et auxquels on refuse de nous venir aider, que de trouver des ouvriers⁵⁹. » Il reste à vérifier si cet enthousiasme pour la colonie pouvait déborder le cercle étroit des membres du clergé pour se répandre dans les autres milieux.

Le message colonisateur véhiculé par les *Relations des jésuites* se voulait un appel convaincant, adressé aux « personnes pauvres » comme aux « gens moyennes », pour les inciter à s'installer au Canada. En proclamant les beautés, la salubrité, les avantages et les commodités de la colonie, elles développaient une argumentation logique qui ne s'encomrait pas des résistances mentales opposées par le paysan français moyen : « est-il possible, rappelait en 1636 l'auteur d'un chapitre exposant *Quelques avis pour ceux qui desirent passer en la Nouvelle France*, qu'ils ayent si peur de perdre la veuë du clocher de leur village, comme l'on dit, qu'ils ayment mieux languir dans leurs miseres et pauvretes, que de se mettre un jour à leur aise⁶⁰. » L'œuvre de propagande des *Relations* portait cependant un contre-message qui pouvait rebuter nombre de candidats potentiels à l'émigration : ce sont les rudes conditions de vie et de travail qui attendaient les nouveaux venus,

57. Séraphin Marion, *Relations des voyageurs français en Nouvelle France au XVII^e siècle* (Paris, Presses Universitaires de France, 1923), 60-61.

58. Henri-Jean Martin, *Histoire et pouvoirs de l'écrit* (Paris, Librairie académique Perrin, 1988), 314-315.

59. Cité par Léon Pouliot, *Étude sur les Relations des Jésuites de la Nouvelle-France (1632-1672)* (Montréal/Paris, Desclée de Brouwer, 1940), 23.

60. Cité par Dominique Deffain, *Un voyageur français en Nouvelle-France au XVII^e siècle. Étude littéraire des relations du père Paul Le Jeune (1632-1641)* (Tübingen, Max Niemeyer, 1995), 58.

de même que les pratiques guerrières des Amérindiens, dont la description détaillée des supplices ne pouvaient qu'horrifier les lecteurs⁶¹. L'auteur de la relation de 1634 n'éprouvait-il pas le besoin de rassurer les futurs colons qui auraient pu reculer devant les défis qui les attendaient, en suppliant « ceux qui auroient envie de les ayder, de ne point prendre l'espouvante⁶² » ? Si Marie de l'Incarnation évaluait à « deux ou trois ans » le délai nécessaire à une famille nouvellement installée pour commencer à se nourrir adéquatement, le père Le Jeune augmentait ce temps à « moins de cinq ou six ans », tandis que Louise Dechène a pour sa part calculé qu'il fallait au moins dix ans de rudes défrichements⁶³.

En parallèle à tous ces ouvrages du xvii^e et de la première moitié du xviii^e siècle, dont la diffusion, la pénétration sociale et la portée du message en rapport avec le peuplement du Canada n'ont pas encore fait l'objet d'une analyse systématique⁶⁴, il est une littérature grise faite de livrets de colportage et à grande diffusion, une presse d'information, notamment sous forme de « placards » ou affiches murales, « billets » ou tracts dans la *Gazette de France* ou les gazettes « périphériques » imprimées en français à l'étranger et librement diffusées en France, qui ont pu propager une certaine image de la Nouvelle-France et qu'il faudrait étudier⁶⁵. L'explication de la tiédeur du mouvement d'émigration vers la vallée du Saint-Laurent avant 1760 doit en effet passer par une analyse de l'imprimé, non seulement avec les ouvrages saillants qui ont pu marquer de leur influence surtout les membres des classes supérieures de la société⁶⁶, mais aussi avec les autres formes écrites de propagande, moins évidentes mais peut-être plus efficaces dans les classes inférieures, notamment en milieu urbain. À titre d'exemple, l'entrefilet suivant, paru dans la *Gazette de Renaudot* du 6 mars 1633,

61. Voir la présentation très crue qu'en fait D. Deffain, *ibid.*, 95-97. Le récit du martyre des pères jésuites Jean de Brébeuf et Gabriel Lalemant en 1649 a été relayé par la *Gazette de Renaudot*, 746-747. Stéphane Haffemayer, *L'information dans la France du xvii^e siècle. La Gazette de Renaudot de 1647 à 1663* (Paris, Honoré Champion, 2002), 746-747.

62. Cité par D. Deffain, *op. cit.*, 53.

63. P. N. Moogk, « Reluctant Exiles... », *loc. cit.*, 478. Louise Dechène, *Habitants et marchands de Montréal au xvii^e siècle* (Paris/Montréal, Plon, 1974), 273.

64. Voir quelques éléments de réflexion dans Cornelius J. Jaenen, « The Image of New France : Real and Imaginary », *Australian Journal of French Studies*, XXXI,2 (mai-août 1994) : 161-174, et dans G. Pilleul, *loc. cit.*, 133-143.

65. Voir Gilles Feyel, *L'Annonce et la nouvelle. La presse d'information en France sous l'Ancien Régime (1630-1788)* (Oxford, Voltaire Foundation, 2000), vii-1387 p., et Henri-Jean Martin, *Le Livre français sous l'Ancien Régime* (Paris, Promodis et Cercle de la librairie, 1987), 149-186.

66. À l'instar de Marie de l'Incarnation dont l'appel à vocation fut stimulé par la lecture des *Relations des jésuites*. Claude Martin, *La vie de la vénérable mère Marie de l'Incarnation, première supérieure des ursulines de la Nouvelle France* (Paris, Lötis Billaine, 1677), 310 (réédition Solesmes, 1981).

illustre bien le rôle qu'a dû jouer la presse dans le recrutement des hommes embarqués sur les navires le *Cheval Blanc* et le *Renard Noir* à destination de l'Acadie en avril 1633⁶⁷ :

Le Sieur de la Tour fait à la fin de ce mois son embarquement en cette ville [de La Rochelle], d'où il passera en son habitation du Cap Nègre, dont il est le lieutenant pour le roi en la Coste de l'Acadie, pays de la Nouvelle-France, tous ceux qui voudront choisir pour retraite ce climat qui a quarante-trois degrés d'élevation et pareille à celle de Bayonne, il leur distribuera des terres et très grandement fertiles que la Compagnie de la Nouvelle-France lui a concédés, abondants en toutes sortes d'oiseaux et animaux de chasse, même en castors ; la mer et les rivières voisines sont fort poissonneuses, où le service divin s'administre par les Pères Capucins, et d'où il est revenu en dix-sept jours au mois de novembre dernier sous un même air que le nôtre⁶⁸.

Autre exemple de propagande politique, ce texte paru dans la même *Gazette de Renaudot* le 16 janvier 1632 encore en faveur de l'établissement en Acadie :

De La Rochelle, le 10 dudit mois de Janvier 1632. Il se fait ici un embarquement pour aller à ce mois de Mars en la Nouvelle France. C'est une terre neuve, propre à froment et légumes et où tous autres fruits croissent comme en France, riche en mines d'argent, cuivre et fer, partout plantée d'arbres de haute futaye d'extrême grosseur et hauteur, féconde en prairies à nourrir toutes sortes de bétail. Son étendue est de plus de mille lieues, bornées de rivières et d'une mer fort poissonneuses et où se pêchent force saumons, esturgeons et morues. La navigation y est sûre pour ce qu'elle se fait en pleine mer, où on ne peut être guetté des Corsaires, et que personne ne prétend rien en ce pays là depuis cent ans qu'il est aux Français. Ce qui paraît en ce que tous les ans huit cents vaisseaux y vont et reviennent sans péril, avec trente pour cent de profit de leurs pêches par chacun voyage. Le Royaume de Lacadie, où la colonie doit habiter, est à même hauteur que Bordeaux et Marseille. On y va ordinairement en un mois, bien qu'un vaisseau d'Olonne en soit n'aguère revenu en quatorze jours. La compagnie autorisée de Sa Majesté, pour l'exécution de ce beau dessein, y fera passer un chacun pour dix écus par tête, et pour chaque mille

67. Marcel Delafosse, « La Rochelle et le Canada au XVII^e siècle », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, IV,4 (mars 1951) : 473 et 485.

68. *Recueil des Gazettes Nouvelles et Relations de toute l'année 1633*, par Théophraste Renaudot, 103, cité par Azarie Couillard Després, *Charles de Saint-Étienne de La Tour, gouverneur, lieutenant-général en Acadie, et son temps, 1593-1666* (Arthabaska, Imprimerie d'Arthabaska, 1930), 204-205, et aimablement communiqué par Gervais Carpin.

écus qu'y voudront employer ceux qui aiment cette sorte de trafic, permet au bout de trois ans de leur y faire trouver autres mille écus de profit par chacun an. Ceux qui s'entretuent, ou consomment leur âge en procès pour un arpent de terre, en pourraient là trouver à meilleur marché : et si ceux que la misère et la nécessité poursuit en ce Royaume veulent ouvrir les yeux à cet expédient, ils pourront par ce changement de climat, interrompre le cours de leurs mauvaises influences. Surtout est cette entreprise à estimer par la décharge qu'elle nous fait espérer de tous les mendiants valides de la France. Je leur décrirai les autres particularités et sonnerai le boute-selle quand il en sera temps, ce peu suffira pour leur faire cependant disposer de leurs affaires⁶⁹.

Il ne fait cependant aucun doute que le oui-dire joua un rôle important dans l'opinion, positive ou négative, que se formèrent un grand nombre de candidats potentiels à l'émigration. La plupart des témoignages connus à cet effet font référence à des relations verbales comme source d'information sur le Canada. Par exemple, c'est en s'adressant à des marins rétais qu'un jeune Parisien, hésitant entre la Louisiane et le Canada pour s'enrôler comme soldat des troupes de la Marine, apprit « que le Canada était le plus sain, quoique son climat fût plus froid⁷⁰ » ; il prit alors la décision de partir pour la colonie laurentienne où il séjourna de 1751 à 1760. En 1698, un serviteur de Québec rapporta dans une pétition qu'il avait rencontré à Paris, par l'entremise d'un ami, un officier portuaire de Québec et qu'il « auroit pris Resolution Sur Le Recit que luy fit... De Ce Païs [Canada], dy passer⁷¹ ». D'autres exemples proposent une vision plus critique du milieu colonial. Ainsi, dans une lettre de 1651 à son beau-frère de Tours, le nouveau résidant de Québec Simon Denys rappelait que, « lorsqu'en France vous entendez parler du Canada, vous imaginez un désert inculte et plein d'horreur⁷² ». Les péripéties entourant le départ de la grande recrue de 1653 montrent aussi la crainte qu'inspirait la traversée de l'Atlantique sur de fragiles coques de bois. Parti de Saint-Nazaire le 20 juin 1653, le *Saint-Nicolas de Nantes* faisait eau de toute part malgré le

69. Cité par G. Feyel, *op. cit.*, 551-552. Le *Saint-Jean* et *L'Espérance-en-Dieu* sont les deux navires connus parmi les quatre envoyés en Acadie en 1632. Voir Gervais Carpin, *Le réseau du Canada. Étude du mode migratoire de la France vers la Nouvelle-France (1628-1662)* (Sillery/Paris, Septentrion/Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2001), 135 ; M. Delafosse, *loc. cit.*, 485 ; et Marcel Trudel, *Histoire de la Nouvelle-France*, III : *La seigneurie des Cent-Associés, 1627-1663*, 1 : *Les événements* (Montréal, Fides, 1979), 53-54.

70. J.-C. B., *Voyage au Canada fait depuis l'an 1751 à 1761* (Paris, Aubier, 1978), 18.

71. Cité par P. N. Moogk, « Reluctant Exiles... », *loc. cit.*, 466.

72. Cité par Lucien Campeau, « Un témoignage de 1651 sur la Nouvelle-France », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, XXIII, 4 (mars 1970) : 609.

dévouement des membres de l'équipage et des passagers masculins qui étanchaient le navire quand, après avoir franchi trois cent cinquante lieues en mer, on décida de revenir à terre et de relâcher à Saint-Nazaire. La suite de l'histoire appartient à Marguerite Bourgeois, qui faisait partie du voyage : « M. de Maisonneuve fit mettre tous ses soldats dans une île d'où l'on ne pouvait s'échapper, car autrement il n'en serait pas demeuré un seul. Il y en eut même qui se jetèrent à la nage pour se sauver, car ils étaient comme des furieux et croyaient qu'on les menait à la perdition⁷³. » La réaction des habitants de La Flèche au départ de trois religieuses hospitalières de l'Hôtel-Dieu de cette ville, en 1659, témoigne d'une appréhension similaire : ayant appris le triste sort de plusieurs enfants du pays qui, envoyés au Canada quelques années auparavant, étaient morts de misère ou avaient été tués par les Iroquois, ils se massèrent autour de l'Hôtel-Dieu pour s'opposer au départ des trois femmes⁷⁴.

À quels informateurs pouvaient s'alimenter tous ces gens, militaires ou habitants de La Flèche, qui manifestaient ainsi leur frayeur de la vie au Canada ? Peut-être à des parents ou amis établis dans la colonie qui avaient fourni des nouvelles écrites ou verbales, éventuellement communiquées par l'entremise de voyageurs. On peut cependant croire que les nombreux migrants retournés en métropole, qui représentaient — rappelons-le — plus de la moitié des immigrants passés au Canada, ont constitué le premier vecteur de l'information coloniale. Leur influence considérable auprès des colons potentiels s'apparentait vraisemblablement à celle des voyageurs anglais retournés à Londres et Bristol⁷⁵. Le scénario imaginé par Gabriel Debien à l'égard des colons revenus des Antilles comporte certains éléments de vérité qui pourraient bien s'appliquer aux engagés ou soldats rapportant quelques souvenirs et s'enorgueillissant, par exemple, d'avoir vu des Amérindiens ou survécu aux rudes hivers canadiens :

Les colons qui revenaient avec quelque argent, offrant à boire à leurs amis et cousinages, étaient les meilleurs agents de propagande. Ils rapportaient des assortiments de mouchoirs des Indes, des noix de coco sculptées par les matelots, du cacao, des confitures sèches, du tafia, des fruits, des fruits surtout, et ces lourdes coquilles marines dans la nacre desquelles les oreilles poétiques

73. Cité par Étienne-Michel Faillon, *Mémoires particuliers pour servir à l'histoire de l'Église de l'Amérique du Nord* (Paris, Poussielgue-Rusand et Périsset, 1853), I : 65.

74. Guy-Marie Oury, *L'Homme qui a conçu Montréal : Jérôme Le Royer, Sieur de la Dauversière* (Montréal, Méridien, 1991), 196-198.

75. J. Horn, *loc. cit.*, 116.

peuvent aisément percevoir le bruit lointain des flots bleus. Ils parlaient, pour être écoutés, de leur vivace bonheur, des plantureuses mangeailles de viande, des chasses en savane, d'incomparables siestes. Toutes les duretés, les mauvais moments de leur existence monotone s'atténuaient par l'éloignement, disparaissaient derrière les mois de la traversée de retour et ces souvenirs bien restés dans l'esprit : du tafia pour quelques sous la pinte, et un soleil d'éternel été.

L'émigration fut entretenue par ces retours au pays des premiers colons qui avaient à raconter et qui savaient se donner une auréole d'hommes héroïques qui ont vaincu les fièvres, la bigaille, la terre, les orages et les eaux. Des fortunes, quelques grosses fortunes même, oui, il s'en faisait, mais de rapides, on peut dire jamais. Mais la distance resserre le temps et le résume. Des réussites réelles agissaient à titre d'exemple et créaient une sorte de contagion, faisaient lever un mirage collectif. La recrudescence des départs est due, on peut croire, dans certains villages, au retour de quelques émigrants fortune faite. Les uns revenaient pour se marier, ou précisément pour recruter de la main-d'œuvre. S'ils ne rentraient pas, ils appelaient leurs parents, leurs amis, en leur vantant des résultats acquis au prix d'efforts médiocres. Ces lettres d'engagés ou de colons établis agirent, non sur les gros départs mais sur l'émigration sporadique⁷⁶.

Comme peu d'immigrants ayant vécu quelques années au Canada ont pu rapporter des fortunes colossales — si l'on excepte certains administrateurs enrichis par la traite des fourrures et les trafics illicites, comme la bande de Bigot à la veille de la guerre de Sept Ans — la légende d'un Eldorado nordique n'a jamais pu se constituer ni entraîner le départ de contingents nombreux d'aventuriers. Si l'effectif de partants pour le Canada n'a pas égalé celui de 200 000 migrants attribué pour les Antilles⁷⁷, c'est entre autres parce que l'image du pays d'accueil n'était pas la même. Que pouvaient raconter ces hommes et ces femmes qui avaient fait le choix de ne pas s'établir dans la vallée du Saint-Laurent? D'abord, que ce pays était d'accès difficile, exigeant une navigation océanique d'environ deux mois, vécue dans des conditions pénibles et dangereuses, et la remontée du fleuve Saint-Laurent reconnue périlleuse à cause des vents et des courants⁷⁸. Ensuite, que les conditions hivernales extrêmes isolaient la colo-

76. G. Debien, « Les engagés pour les Antilles (1634-1715) », *loc. cit.*, 168-169.

77. J.-P. Poussou, « Mobilité et migrations », *loc. cit.*, 127.

78. André Lachance, « Survivre à l'Atlantique », dans Yves Landry, dir., *Pour le Christ et le Roi. La vie au temps des premiers Montréalais* (Montréal, Libre Expression et Art Global, 1992), 51-59 et 66-69.

nie six mois par année. Au xvii^e siècle, plusieurs facteurs rendaient le milieu canadien encore plus inhospitalier : le déséquilibre des sexes, qui perdura jusqu'à la fin du siècle et força les hommes en surnombre à se replier massivement en France ou à courir les bois⁷⁹; les menaces iroquoises, qui ont sans doute eu un impact plus lourd sur le plan psychologique que démographique⁸⁰; le caractère rudimentaire et primitif des premières installations, qui pouvait mettre à l'épreuve les meilleures volontés⁸¹.

Quels sont les chaînons qui, à l'échelle locale, permettaient à la « rumeur du Canada » de se développer et, éventuellement, d'entraîner des émigrants à la suite du départ d'un parent ou d'un ami ? Pour répondre à cette question, la recherche devra s'attaquer à reconstituer la généalogie des solidarités de famille et de voisinage qui ont dû mobiliser la majorité des immigrants établis⁸². Déjà amorcé, le travail ne manquera de tirer le meilleur parti des sources françaises⁸³.

79. Y. Landry, *Orphelines en France, pionnières au Canada...*, *op. cit.*, 120-123.

80. John A. Dickinson, « La guerre iroquoise et la mortalité en Nouvelle-France, 1608-1666 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 36,1 (juin 1982) : 31-54.

81. John A. Dickinson, « Vivre en Canada », dans Yves Landry, dir., *Pour le Christ et le Roi...*, *op. cit.*, 109-111, 115-119, 124-127, 134-135 et 140-143.

82. J. Mathieu, *loc. cit.*, 216.

83. Voir notamment les objectifs et les outils méthodologiques mis en place pour étudier les antécédents familiaux et sociaux des émigrants percherons. Yves Landry, dir., *Le peuplement du Canada aux xvii^e et xviii^e siècles. Actes des Premières journées d'étude du Programme de recherche sur l'émigration des Français en Nouvelle-France (PRÉFEN)*, *loc. cit.*, 117 p. Yves Landry, dir., *Registres paroissiaux, actes notariés et bases de données. Informatisation de sources de l'histoire moderne, de la démographie historique et de la généalogie* (Caen, Centre de recherche d'histoire quantitative, 2005), 431 p.